



Stagnation des effectifs salariés au quatrième trimestre 2014

Au 4^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France stagne. À peine 400 emplois ont été créés durant ces trois mois. Le tertiaire hors intérim (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent) compense les pertes d'emploi observées dans l'industrie (- 0,4 %), la construction (- 0,5 %) et l'intérim (- 1,9 %).

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

2,2 millions

d'appels téléphoniques reçus en 2014 à l'Urssaf Ile-de-France.

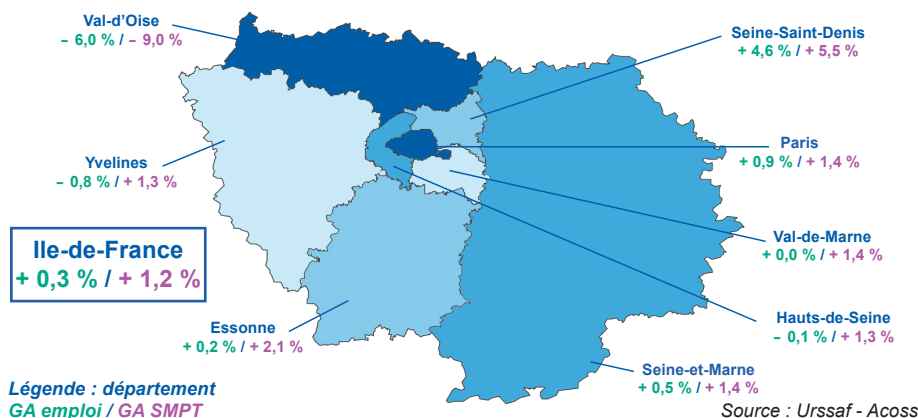
147 800

cotisants ont été reçus dans les 9 centres d'accueil de l'Urssaf Ile-de-France en 2014.

Une année relativement favorable à l'emploi

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 12 600 salariés (+ 0,3 %). Cette hausse s'explique presque uniquement par la hausse de l'emploi au 1^{er} semestre 2014. Notons également que les données du 3^e trimestre ont été revues très légèrement à la baisse (- 2 100 emplois, le gain trimestriel s'établit à 2 300). L'emploi francilien signe donc un second trimestre de croissance atone, qui confirme la faible reprise de l'activité dans la région. L'Ile-de-France accuse toujours un retard de 23 000 salariés par rapport à son niveau d'avant crise. Ce trimestre, l'emploi francilien ne progresse pas mais résiste mieux que l'emploi national, qui marque un second trimestre de baisse (- 0,1 %). Sur un an, l'emploi national recule de 0,2 %. L'Ile-de-France a été la région métropolitaine la plus dynamique en termes de création d'emplois. En revanche, toutes les régions limitrophes ont perdu de l'emploi en 2014.

Glissement annuel (GA) de l'emploi du secteur privé



Masse salariale et emploi du secteur privé 4^e trimestre 2014

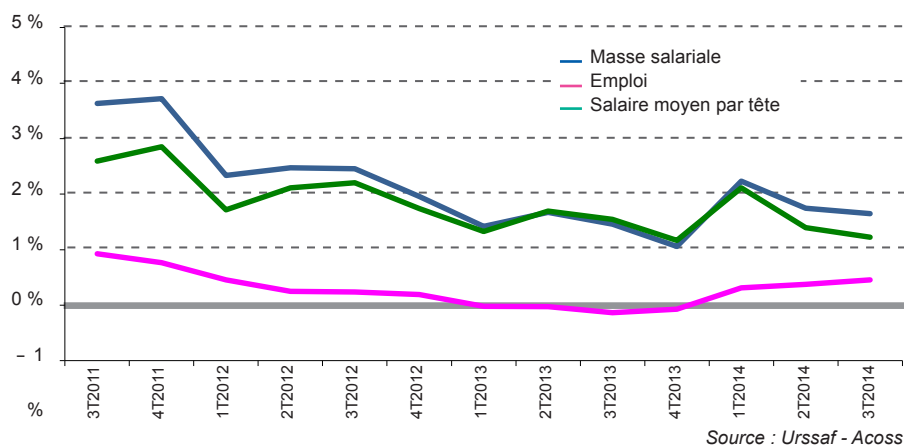
	En niveau 4 ^e T 2014	Glissement annuel			
		4 ^e T 2014	4 ^e T 2013	4 ^e T 2012	4 ^e T 2011
Ile-de-France Masse salariale (en millions d'€uros)	43 071	+ 1,5 %	+ 1,1 %	+ 2,0 %	+ 3,8 %
Emploi (en milliers)	4 527	+ 0,3 %	- 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,8 %
Salaires moyen par tête mensuel (en €uros)	3 172	+ 1,2 %	+ 1,2 %	+ 1,8 %	+ 2,9 %
France entière Masse salariale (en millions d'€uros)	132 236	+ 1,2 %	+ 1,2 %	+ 1,7 %	+ 3,5 %
Emploi (en milliers)	17 738	- 0,2 %	- 0,3 %	- 0,5 %	+ 0,7 %
Salaires moyen par tête mensuel (en €uros)	2 484	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 2,7 %

Source : Urssaf - Acoss

Masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé

La masse salariale marque le pas

La masse salariale progresse de 1,8 % sur un an cumulé (+ 1,5 % pour le 4^e trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,5 %). La masse salariale fléchit trimestre après trimestre mais affiche une dynamique relative dans un contexte d'inflation nulle. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit également, avec une hausse de 1,2 % ; elle reste légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,3 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 172 euros, soit un niveau supérieur de 27,6 % au salaire moyen national.



Évolution de l'emploi par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
			4 ^e T 2014	4 ^e T 2013	4 ^e T 2012	4 ^e T 2011
BZ	Industries extractives	2,0	+ 3,9 %	- - 2,2 %	+ 2,1 %	+ 10,9 %
CA	Industries agro - alimentaires	48,3	+ 1,8 %	+ 3,1 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,8	- 0,1 %	- 3,1 %	- 1,6 %	- 2,6 %
CC	Bois et papier	17,7	- 4,3 %	- 3,7 %	- 5,9 %	- 4,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,4	- 1,2 %	+ 1,8 %	+ 31,9 %	- 3,2 %
CE	Industrie chimique	25,7	- 2,9 %	- 2,3 %	- 3,1 %	- 2,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	19,1	- 2,1 %	- 2,4 %	- 3,1 %	+ 0,2 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	19,7	- 2,2 %	- 4,9 %	- 2,5 %	- 0,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	27,0	- 3,6 %	- 3,0 %	- 1,6 %	- 0,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	43,4	- 1,8 %	- 2,9 %	- 1,2 %	- 2,1 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	14,3	- 2,3 %	- 1,4 %	- 3,3 %	- 1,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	17,1	- 4,7 %	- 0,6 %	- 1,0 %	+ 1,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	72,3	- 3,6 %	- 3,2 %	- 0,6 %	+ 3,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,7	- 1,3 %	- 1,7 %	- 0,6 %	- 0,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	47,0	+ 0,9 %	+ 1,6 %	+ 1,5 %	+ 1,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	31,9	- 1,8 %	- 1,9 %	+ 1,7 %	+ 2,5 %
FZ	Construction	279,7	- 0,9 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 1,0 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	694,2	+ 0,4 %	- 0,3 %	- 0,4 %	+ 0,9 %
HZ	Transports et entreposage	367,7	- 0,0 %	- 0,1 %	+ 0,0 %	- 0,6 %
IZ	Hébergement et restauration	292,9	+ 1,7 %	- 0,5 %	+ 2,4 %	+ 2,3 %
JA	Édition et Audiovisuel	140,7	- 0,0 %	- 1,6 %	- 0,4 %	- 0,2 %
JB	Télécommunications	49,0	- 1,8 %	- 4,8 %	- 2,1 %	- 2,8 %
JC	Activités informatiques	190,8	+ 2,3 %	+ 0,6 %	+ 0,0 %	+ 2,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	312,8	- 0,0 %	- 1,2 %	- 0,4 %	+ 1,0 %
LZ	Activités immobilières	74,9	- 1,1 %	- 1,4 %	- 2,1 %	- 0,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	373,4	+ 2,2 %	+ 0,7 %	+ 0,5 %	+ 2,8 %
MB	Recherche et développement	60,9	- 0,7 %	+ 0,6 %	+ 1,0 %	- 0,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	87,2	- 0,7 %	- 0,8 %	- 1,3 %	+ 2,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	522,4	- 0,2 %	+ 0,4 %	- 0,2 %	+ 0,5 %
OZ	Administration publique	38,7	- 2,3 %	- 0,7 %	- 1,6 %	- 1,9 %
PZ	Enseignement	78,0	+ 1,2 %	- 0,9 %	+ 1,1 %	- 0,1 %
QA	Activités pour la santé humaine	101,2	+ 0,8 %	+ 1,4 %	+ 0,8 %	+ 0,7 %
QB	Action sociale et hébergement médico - social	180,2	+ 2,5 %	+ 3,4 %	+ 4,5 %	+ 2,3 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	97,8	- 0,5 %	+ 2,5 %	+ 1,6 %	- 1,6 %
SZ	Autres activités de services	130,7	+ 1,4 %	- 0,1 %	- 0,5 %	- 1,0 %
	Industrie	447,3	- 1,7 %	- 1,7 %	- 0,8 %	+ 0,1 %
	Construction	279,7	- 0,9 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 1,0 %
	Tertiaire	3 793,4	+ 0,6 %	+ 0,0 %	+ 0,2 %	+ 0,8 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 693,5	+ 0,7 %	+ 0,0 %	+ 0,4 %	+ 0,9 %
	Intérim	99,9	- 1,3 %	- 0,5 %	- 6,9 %	- 1,1 %

Source : Urssaf - Acofos

Évolution de la masse salariale par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		4 ^e T 2014	4 ^e T 2014	4 ^e T 2013	4 ^e T 2012	4 ^e T 2011
BZ	Industries extractives	28,4	- 1,8 %	- 3,8 %	+ 1,0 %	+ 25,1 %
CA	Industries agro- alimentaires	366,1	+ 2,4 %	+ 4,5 %	+ 2,7 %	+ 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	164,7	- 0,2 %	+ 1,1 %	+ 1,4 %	+ 2,1 %
CC	Bois et papier	171,5	- 1,7 %	- 2,6 %	- 4,2 %	- 2,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	39,4	+ 2,8 %	+ 0,3 %	+ 61,6 %	- 7,8 %
CE	Industrie chimique	363,7	- 1,3 %	- 0,3 %	- 2,0 %	+ 3,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	303,6	+ 7,8 %	- 7,0 %	- 4,7 %	+ 18,3 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	216,8	- 0,3 %	- 3,9 %	- 0,1 %	+ 1,7 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	263,3	- 2,8 %	- 2,5 %	- 0,1 %	+ 0,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	628,0	- 0,6 %	- 0,9 %	+ 1,3 %	+ 1,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	186,9	+ 0,9 %	- 0,4 %	+ 0,4 %	+ 0,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	204,3	- 1,0 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 6,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	979,0	- 2,9 %	- 0,4 %	+ 3,8 %	+ 4,6 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	437,8	+ 0,4 %	- 0,0 %	+ 2,7 %	+ 3,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	636,7	+ 2,5 %	+ 2,6 %	+ 5,5 %	+ 0,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	264,5	- 1,4 %	- 2,4 %	+ 2,0 %	+ 3,1 %
FZ	Construction	2 090,2	- 0,7 %	+ 1,8 %	+ 2,6 %	+ 3,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	5 977,7	+ 2,0 %	+ 0,8 %	+ 1,9 %	+ 3,0 %
HZ	Transports et entreposage	3 242,3	+ 0,4 %	+ 1,1 %	+ 0,9 %	+ 2,6 %
IZ	Hébergement et restauration	1 657,1	+ 3,6 %	+ 0,3 %	+ 3,6 %	+ 4,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 711,2	+ 1,9 %	+ 0,7 %	+ 1,7 %	+ 4,1 %
JB	Télécommunications	638,5	- 0,3 %	- 0,3 %	+ 1,0 %	+ 0,7 %
JC	Activités informatiques	2 416,8	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 2,2 %	+ 4,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 706,4	+ 1,0 %	- 0,1 %	+ 2,9 %	+ 5,4 %
LZ	Activités immobilières	674,2	+ 0,7 %	+ 1,3 %	- 1,5 %	+ 2,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 071,8	+ 2,5 %	+ 2,3 %	+ 2,2 %	+ 5,7 %
MB	Recherche et développement	681,7	+ 2,1 %	+ 0,8 %	+ 2,9 %	- 1,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	941,9	+ 3,1 %	+ 0,5 %	+ 1,6 %	+ 5,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 251,9	+ 1,7 %	+ 1,8 %	+ 0,9 %	+ 4,1 %
OZ	Administration publique	802,0	+ 1,9 %	+ 3,3 %	+ 2,1 %	+ 2,5 %
PZ	Enseignement	531,5	+ 1,8 %	+ 1,0 %	+ 2,7 %	+ 3,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	724,1	+ 2,7 %	+ 1,7 %	+ 2,4 %	+ 1,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico- social	984,0	+ 3,9 %	+ 3,8 %	+ 5,1 %	+ 4,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	722,8	+ 2,9 %	+ 4,9 %	+ 4,4 %	+ 4,4 %
SZ	Autres activités de services	907,1	+ 1,9 %	+ 0,2 %	+ 0,5 %	+ 1,4 %
	Industrie	5 254,5	- 0,1 %	- 0,5 %	+ 1,8 %	+ 3,3 %
	Construction	2 090,2	- 0,7 %	+ 1,8 %	+ 2,6 %	+ 3,7 %
	Tertiaire	35 643,0	+ 1,9 %	+ 1,3 %	+ 2,0 %	+ 3,9 %
	dont Tertiaire hors intérim	34 932,8	+ 2,0 %	+ 1,3 %	+ 2,2 %	+ 3,8 %
	Intérim	710,2	- 0,4 %	+ 1,3 %	- 4,8 %	+ 5,1 %

Source : Urssaf - Acoff

Le tertiaire hors intérim, unique moteur de la croissance de l'emploi

L'ensemble du tertiaire gagne des emplois (+ 0,6 % en un an), soit un gain de 22 600 salariés. Cette hausse intervient alors que l'intérim recule de 1,3 % sur un an. Ainsi les créations d'emplois du tertiaire hors intérim se chiffrent à 23 900 salariés.

L'action sociale et hébergement médico-social (+ 2,5 % en un an) et les activités informatiques (+ 2,3 %) ont été les activités les plus dynamiques en 2014 tandis que la hausse annuelle du commerce reste relativement significative (+ 0,4 %). À l'inverse, l'emploi dans le secteur des télécommunications demeure en baisse (- 1,8 %), tout comme les activités immobilières (- 1,1 %).

Retournement de tendance dans la construction

La construction a affiché un brutal retournement de tendance au 2^e semestre. Le secteur francilien avait auparavant affiché des créations d'emplois, à l'inverse de ce qui s'observe dans le reste de la France. La baisse trimestrielle est de 0,5 %, soit 1 300 emplois perdus. Sur un an, les effectifs sont en diminution de 0,9 %, soit au total 2 400 emplois perdus dans l'année. L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT) est négative, confirmant le changement de structure de l'emploi. Les postes à forte rémunération disparaissent plus vite que ceux à faible rémunération.

Une nouvelle année difficile dans l'industrie

L'industrie continue de perdre des emplois, à un rythme identique au dernier trimestre (- 0,4 % ces deux derniers trimestres contre - 0,5 % les deux premiers trimestres 2014).

Sur un an, la décre est importante avec une baisse de 1,7 % des effectifs. Ce nouveau recul s'explique toujours par la diminution des effectifs dans le secteur francilien industriel le plus pourvoyeur d'emploi : la fabrication de matériels de transport (- 3,6 % sur un an). La fabrication de machines et d'équipements (- 4,7 %) et le bois et papier (- 4,3 %) subissent également de lourdes chutes. À l'inverse, les industries agro-alimentaires sont en expansion (+ 1,8 %).

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		4 ^e T 2014	4 ^e T 2013	4 ^e T 2012	4 ^e T 2011
	Industrie	3 907,9	+ 1,6 %	+ 1,2 %	+ 2,6 %
Construction	2 484,8	- 0,2 %	+ 0,5 %	+ 0,7 %	+ 2,8 %
Tertiaire	3 133,1	+ 1,3 %	+ 1,3 %	+ 1,8 %	+ 2,9 %
Dont tertiaire hors interim	3 154,6	+ 1,3 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 2,9 %
Total Ile-de-France	3 171,8	+ 1,2 %	+ 1,2 %	+ 1,8 %	+ 2,9 %

Source : Urssaf - Acoff

La croissance du SMPT ralentit

La croissance du SMPT dans l'industrie se stabilise après avoir fortement baissé. La hausse annuelle s'établit ainsi à 1,6 % contre 1,4 % le trimestre précédent. Dans le tertiaire, la croissance se tasse avec une hausse de 1,3 %. La faiblesse de l'inflation se répercute donc de plus en plus dans les salaires.

Paris dynamique en 2014

L'emploi départemental évolue peu ce trimestre. Paris est le seul département à afficher une progression (+ 0,1 %). Le département capital voit ses effectifs

progresser sur un an (+ 0,9 %) tout comme la Seine-et-Marne (+ 0,5 %). A contrario, les Yvelines affichent une évolution négative de l'emploi sur un an (- 0,8 %).

Des changements d'établissement ont engendré des déplacements de personnel à l'intérieur de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle (situé sur trois départements). Ainsi, le département du Val-d'Oise perd des effectifs au profit de la Seine-Saint-Denis. En neutralisant les effets de ces changements, ces deux départements ont connu des hausses de l'emploi en 2014.

	4 ^e T 2014	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 406	3 410
77 - Seine-et-Marne	345	2 407
78 - Yvelines	404	2 973
91 - Essonne	345	2 780
92 - Hauts-de-Seine	888	3 950
93 - Seine-Saint-Denis	467	2 849
94 - Val-de-Marne	393	2 708
95 - Val-d'Oise	279	2 407
National	17 738	2 484

Source : Urssaf - Acoff

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011- 02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoff.fr.

Numéro ISSN : 2273- 6689

Directeur de la publication :
Philippe RenardRédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge MercierContact (département Statistiques) :
serge.mercier@urssaf.frwww.iledefrance.urssaf.fr